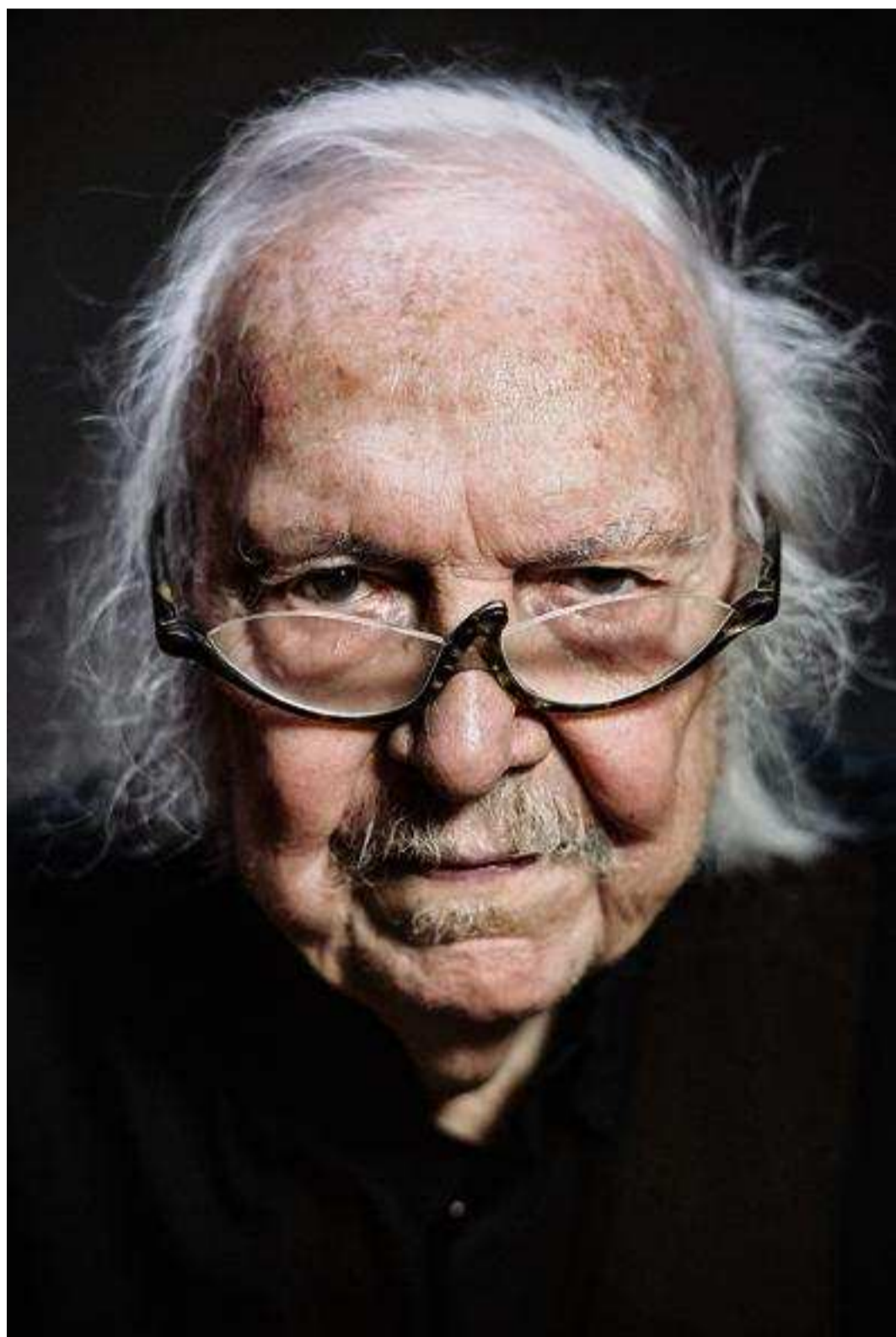


IDÉES *Le Monde*

« Faire changer une langue, c'est un sacré travail ! »



ÉDOUARD CAUPEIL/PASCO POUR « LE MONDE »

Alain Rey revient sur les récentes controverses autour de la place du féminin dans le français. En fin de compte, rappelle le linguiste et lexicographe, « c'est l'usage qui a raison ». Entretien avec un amoureux des mots

PAGES 2-3



Alain Rey à son domicile parisien, vendredi 17 novembre. ÉDOUARD CAUPEIL/PASCO POUR « LE MONDE »

reux, mais il n'y a plus de place pour une organisation de ce type dans le monde contemporain. Les Etats sont impuissants à modifier la langue, on ne voit pas très bien comment une assemblée, aussi valeureuse qu'elle soit, pourrait y parvenir. C'est une trace du passé.

La langue conserve-t-elle d'autres traces de la domination masculine ?

Le fait que 99 femmes et un homme deviennent « ils » au pluriel, c'est évidemment scandaleux. Cette situation est aggravée par le fait que la langue française a la malchance de ne pas avoir de neutre : l'accord au masculin est clairement antiféministe. Le latin, en revanche, a un neutre, et il a aussi, ce qui est une bonne chose, deux mots pour désigner l'homme : le mot « homo », qui désigne toute l'espèce, et le mot « vir », qui désigne uniquement l'espèce au masculin. En français, on confond les deux mots et, finalement, l'idée du mâle qu'exprime le mot « vir » prend toute la place – ce qui permet à Simone de Beauvoir de dire que la moitié des hommes sont des femmes... Dans le système des pronoms, la première et la deuxième personne, « je » et « tu », sont parfaitement inclusives : elles peuvent désigner indifféremment un homme ou une femme. Mais avec la troisième personne, « il » et « elle », cela ne mar-

che plus : si on voulait y remédier, il faudrait avoir recours à une invention bizarroïde, comme « iel », qui voudrait dire à la fois « il » et « elle ». Une inclusion forcée de ce type est cependant vouée à l'échec.

Certaines féministes proposent de revenir à l'accord de proximité, qui était utilisé jusqu'au XVII^e siècle : il permet d'accorder l'adjectif avec le dernier nom (comme dans « les hommes et les femmes sont belles »). Qu'en pensez-vous ?

On cite toujours, à l'appui de cette réforme, un vers d'*Athalie* où Racine écrit « ces trois jours et ces trois nuits entières ». Dans ce cas, l'accord de proximité est élégant, car Racine parle de choses : le féminin et le masculin sont donc très arbitraires – la nuit n'est pas plus féminine que le jour ! Quand on parle du règne humain, c'est une autre affaire. C'est donc une réforme qu'il faut envisager calmement, en faisant des expérimentations dans des classes afin de voir si ce système d'accord est plus naturel que celui d'aujourd'hui.

La dernière réforme est la plus controversée : c'est le projet de point médian, qui permet de rendre visible la présence des femmes en écrivant, par exemple, les agriculteurs-rices. Cela vous paraît-il justifié ?

pensée, pèsent sur celui-ci, ou qu'ils ne sont que la confirmation d'une évolution voulue et l'entérinent : il faut forcer les résistances, dans la langue comme ailleurs. Quoi qu'il en soit, la féminisation des fonctions et des métiers fait partie depuis plusieurs années de la « marche » (les règles internes) du *Monde*, avec quelques désaccords ou hésitations sur certaines terminaisons (chercheur ou chercheuse, rapporteur ou rapporteuse...). En 1991, Edith Cresson était encore « le premier ministre ». Aujourd'hui, nous n'avons plus que des « madame la ministre », et, même lorsqu'une femme interviewée ou une contributrice extérieure donne son titre au masculin, nous le mettons d'office au féminin. Nous ne parlons plus de la « Journée de la femme », mais de la « Journée des droits des femmes » ou de la « Journée des femmes ». La plupart des correcteurs du *Monde* sont en revanche plus que sceptiques sur l'emploi du « point médian » (les chômeur-euse-s) et l'énumération systématique du féminin et du masculin (« les sénatrices et les sénateurs... »). Ces recommandations du Haut Conseil à l'égalité entre les

Cette réforme est beaucoup moins dramatique qu'on ne le dit, car elle se réduit à un jeu d'écriture : elle n'est pas oralisable. Elle peut en outre coexister avec d'autres formes de féminisation : chacun a le choix entre le fameux point médian ou la répétition des deux formes – « Françaises, Français », comme disait Valéry Giscard d'Estaing. Mais je suis réservé, car cette réforme est inutilement compliquée. Il faut en outre être prudent : les enfants ont déjà du mal à apprendre l'orthographe française, qui est souvent très arbitraire, ce n'est peut-être pas une priorité de passer à l'écriture inclusive ! Cette réforme est un peu une tempête dans un verre d'eau.

N'est-il pas difficile, au fond, de bousculer la langue ?

Faire changer une langue, c'est un sacré travail ! Il est malaisé de modifier la langue par décret, car l'usage est doté d'une force incroyable. De même qu'on ne pourra pas remettre en usage l'imparfait du subjonctif, il sera difficile de dépasser les règles d'accord, même si elles comportent une bonne part d'arbitraire et d'idéologie, car beaucoup s'y opposeront par paresse, par ignorance ou par refus. Regardez l'espéranto : c'est une bonne idée, c'est idéologiquement sympathique, cela pourrait remplacer ce qu'était le latin au Moyen Âge, et, pourtant, cela ne marche pas. ♦

Parmi les correcteurs du « Monde », un débat animé

Comment les correcteurs, en particulier ceux du *Monde*, doivent-ils se situer lorsqu'un important débat sur la langue française agite la société ? Eh bien, ils débattent aussi, et ne sont pas, tant s'en faut, toujours d'accord entre eux. L'écriture inclusive et la place du féminin dans la langue en général sont des sujets qui provoquent toujours bien des vagues mais qui ont pris, par glissement, depuis le scandale qui entoure le producteur hollywoodien Weinstein, puis le mouvement qui s'est ensuivi, un caractère particulièrement passionnel. Certains d'entre nous (et certaines : les femmes sont bien plus nombreuses dans les services de correction ; le féminin devrait-il l'emporter sur le masculin ?) pensent que le fait de féminiser « artificiellement » et de façon volontariste la langue ne changera pas les mœurs et qu'il est déjà suffisamment difficile de jongler avec une grammaire compliquée (pour les accords surtout) sans ajouter de nouvelles règles : on ne décrète pas les changements d'une langue, on ne « moralise » pas la langue. D'autres sont persuadés, au contraire, que certains détails influent sur un mode de

femmes et les hommes leur semblent adaptées pour la communication publique, officielle, mais ni pour la littérature (que dire de la poésie !) ni pour un quotidien (ah, les titres !), où l'œil trébucherait sans cesse. Des discussions animées ont lieu sur l'emploi de l'accord de proximité (« les hommes et les femmes sont belles ») : il séduit peut-être davantage, en raison de l'introduction tardive de l'accord au masculin (XVII^e siècle) et de la justification qui en fut donnée (« *Le genre masculin est réputé plus noble que le féminin, à cause de la supériorité du mâle sur la femelle* », Nicolas Beauzée, grammairien, 1767). De même pour l'accord par le nombre (« mille femmes et un homme sont arrivées »), qui paraît sans doute logique. De toute façon, les journaux et leurs services de correction ne sont qu'un des lieux parmi d'autres (dictionnaires, Université, Académie française, usage surtout...) où les changements prennent corps. Conscients de la nécessité d'avancer, nous restons donc attentifs à l'évolution du débat et de l'usage, et poursuivons notre réflexion. ♦ MURIEL GILBERT ET MARION HÉROLD

LES MÉTIERS, TOUTE UNE AFFAIRE

En 1986, afin que l'égalité entre les hommes et les femmes trouve « sa traduction dans le vocabulaire », une circulaire du premier ministre, Laurent Fabius, encourage la féminisation des noms de métiers dans les textes réglementaires et les documents officiels. Le mouvement est cependant si lent que, en 1998, le premier ministre, Lionel Jospin, doit publier une seconde circulaire demandant aux administrations de « recourir aux appellations féminines pour les noms de métier, de fonction, de grade ou de titre ». Le mouvement s'impose peu à peu malgré la vigoureuse opposition de l'Académie française. Dans un texte publié en 2014, elle proteste contre un « esprit de système qui tend à imposer, parfois contre le vœu des intéressées, des formes telles que professeure, recteure, sapeuse-pomprière, auteure, ingénieure, procureure, etc., pour ne rien dire de chercheure, qui sont contraires aux règles ordinaires de dérivation et constituent de véritables barbarismes ».

ACCORDS ET DÉSACCORDS

Le 7 novembre 2017, 314 enseignants déclarent, dans une pétition publiée sur *Slate.fr*, qu'ils ont cessé d'enseigner la règle de grammaire qui prévoit que « le masculin l'emporte sur le féminin ». Ils lui préfèrent la règle de proximité, qui accorde l'adjectif avec le nom le plus proche. Présente en grec ancien et en latin, cette règle était appliquée, en France, jusqu'au XVII^e siècle : le grammairien Claude Favre de Vaugelas (1585-1650) recommandait ainsi d'écrire « le cœur et la bouche ouverte » ou « des travaux et des chaleurs excessives ». Si le masculin a fini par l'emporter sur le féminin, c'est parce qu'à cette époque la supériorité masculine allait de soi. « *Lorsque les deux genres se rencontrent, il faut que le plus noble l'emporte* », affirme le père Bouhours en 1675 en analysant cette règle.

POINT DE DISCORDE

A la rentrée, les éditions Hatier ont publié un manuel scolaire incluant pour la première fois des signes graphiques qui permettent de visualiser la présence des femmes. Destiné au cours élémentaire (CE2), l'ouvrage *Questionner le monde* écrit ainsi les « député-e-s », les « agriculteurs-rices » et les « savant-e-s ». Le philosophe Raphaël Enthoven a dénoncé une « agression de la syntaxe par l'égalitarisme » et l'Académie française a estimé qu'avec cette « aberration » la langue française se trouvait désormais « en péril mortel ». « *La démultiplication des marques orthographiques et syntaxiques qu'elle induit aboutit à une langue désunie, disparate dans son expression, créant une confusion qui confine à l'illisibilité. On voit mal quel est l'objectif poursuivi et comment il pourrait surmonter les obstacles pratiques d'écriture, de lecture – visuelle ou à voix haute – et de prononciation. Cela alourdirait la tâche des pédagogues. Cela compliquerait plus encore celle des lecteurs.* »